

Maxime de Rostolan, ingénieur et « payculteur »



1) Formation, emplois

Après une prépa au lycée Janson-de-Sailly, à Paris, Maxime de Rostolan entre à l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques (Ensiacet) d'où il sort, en 2004, spécialiste de l'eau.

Dix ans après être sorti de l'école d'ingénieurs, Maxime est a préparé, un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA), spécialité maraîchage bio.

Il pilote depuis 2014 la ferme expérimentale de la Bourdaisière, à une poignée de kilomètres de Tours. Le domaine appartient à Louis-Albert de Broglie. Surnommé le « prince jardinier », ce passionné de botanique a embauché Maxime en 2007 pour rédiger des planches pédagogiques illustrant les enjeux du développement durable, début de leur collaboration. Il lui laisse aujourd'hui quartier libre pour gagner le pari qu'il s'est fixé avec cette exploitation : « Prouver que l'agroécologie est plus rentable que l'agriculture conventionnelle » et « savoir quel revenu un agriculteur, avec trois salariés, peut générer » sur un peu plus d'un hectare cultivé selon les méthodes « **de la permaculture et du biomimétisme.** »

Inspirée de l'expérience menée par Charles Hervé-Gruyer dans sa ferme normande du Bec-Hellouin, récemment mise à l'image dans le film documentaire Demain, de Mélanie Laurent et Cyril Dion, cette première exploitation agricole devait être à l'équilibre économique à l'horizon 2018.

2) Le réseau « fermes d'avenir »

Pour amorcer une dynamique et animer les territoires, l'association « **fermes d'avenir** », créée par M.de Rostolan en 2014, réunit plusieurs dizaines de fermes engagées dans le cadre du Réseau Fermes d'Avenir. Elle assiste d'autres acteurs (entreprises, particuliers, collectivités) dans la création de leurs propres fermes, via des activités de conseil. « Fermes d'Avenir » a pour ambition d'aider de nouveaux modèles de fermes, inspirées de la permaculture, à germer partout en France.

La mission de l'association est donc d'accélérer la transition agroécologique, en s'inspirant de la permaculture, dans le respect des humains et de la nature !

L'association « **Fermes d'avenir** » emploie une douzaine de salariés : maraîchers, formateurs, un directeur technique, et un directeur en la personne de Maxime.

Pour répondre au besoin de formation, « Fermes d'Avenir » a lancé en mars 2017, à titre expérimental, un programme de formation itinérant en maraîchage agroécologique sur petite surface de type « compagnonnage », avec une reconnaissance des compétences par des pairs. Le travail de terrain quotidien des équipes du **GROUPE SOS Solidarités** auprès des réfugiés a permis de pointer le besoin, aujourd'hui peu ou mal satisfait, de leur intégration sociale et professionnelle. Pour tenter d'y répondre, l'expérimentation menée par Fermes d'Avenir de formation itinérante au maraîchage agroécologique en petite surface apparaît comme l'une des solutions à ce besoin : elle lance donc un programme Compagnonnage spécial Réfugiés en 2018 !

Les binômes constitués sont mixtes (un français-un réfugié), afin de favoriser l'apprentissage du français et l'insertion sociale des compagnons-réfugiés.

3) la plate-forme « blue bees »

Maxime de Rostolan est aussi le créateur en 2014 de **Blue Bees**, une plateforme de prêt et de don participatifs entièrement dédiée à l'agriculture et l'alimentation écologiques.

Depuis 2015, elle a financé 300 projets, en France et dans les pays du sud, et 5 millions d'euros ont été collectés auprès de 25 000 citoyens engagés pour soutenir l'installation ou le développement de paysans maraîchers, d'éleveurs, d'apiculteurs, de vigneron, de magasins de producteurs, et d'innovations alimentaires bas carbone.

Maxime de Rostolan est aussi un des protagonistes du film d'Hélène Médigue « **on a 20 ans pour sauver le monde** ».